



SNUipp FSU
Hors de France

128 bd Blanqui 75013 Paris
tél. 01 44 086957

Dialogue social personnels du siège AEFÉ : instance de concertation interne

Nous n'avons pas pu être présents à la dernière réunion de dialogue social en date du **30 juin 2011**. La FSU était toutefois représentée par le SNES.

Cette réunion a porté sur :

- le compte rendu du séminaire interne des services du 11 février 2011

la FSU a demandé qu'une rubrique de l'intranet soit consacrée aux organisations syndicales.

- la réflexion sur l'organisation du temps de travail

après rejet par les personnels de la badgeuse, la FSU a exprimé le désaccord des personnels vis à vis des questions posées lors de la consultation, son souhait de révision du règlement intérieur, demandé la possibilité pour les personnels de disposer d'un Compte Epargne Temps.

- le bilan de la mise en oeuvre de la convention avec l'ADOS, l'Association des Oeuvres Sociales du Ministère des Affaires Etrangères
- la question des Chèques Emploi Service Universel/Chèques vacances

l'Agence a soutenu que les personnels en détachement ne pouvaient en principe bénéficier des Chèques Vacances mais qu'il est possible de bénéficier des tickets CESU.

- point d'information sur la mise en oeuvre du plan de formation

25 personnes ont bénéficié d'actions de formation, plus les membres du CHS. La FSU a réclamé la mise en place d'une cellule de formation.

- la présentation des évolutions de l'organigramme à la rentrée de septembre 2011

la FSU a demandé plus de concertation et d'information dans le cadre du redéploiement de postes, l'organigramme définitif ayant été finalement présenté lors du CTP du 6 juillet. La FSU a demandé plus de temps pour l'ACMO du CHS (qui a finalement démissionné avant la rentrée).

Réunion du 14 novembre 2011

Point d'information sur la mise en place du Comité Technique Spécial

L'instance de concertation interne ne se transformera pas immédiatement en Comité Technique Spécial.

En effet, en raison de la date des dernières élections au CT, l'Agence est régie par l'article 57 du nouveau décret 2011 relatif aux Comités techniques. Des dispositions transitoires s'appliquent : l'Agence jusqu'aux nouvelles élections, sera encore régie par le décret de 1982, qui ne prévoit pas de CTS, comme c'est le cas dans l'article 9 du nouveau décret.

Point d'information sur la situation administrative des personnels

Les personnels anciennement Mis A Disposition (MAD) vont être placés en Position Normale d'Activité (PNA) Cette nouvelle position, qui implique la conservation des avantages et de l'avancement du corps d'origine semble être plus favorable que la MAD, mais à l'horizon 2012, l'Agence doit restituer 10 agents MAD ; les Affaires Etrangères devront récupérer d'autres personnels, mais ceux ci seront remplacés. Il faudra toutefois trouver des agents acceptants de venir à l'AEFE.

Contrat à Durée Indéterminée

L'Agence soutient que le CDD actuel proposé aux personnels, 3+1+1, n'est pas dans la logique de précarisation de l'emploi. Elle souligne que les critères de CDisation devraient d'abord être l'intérêt du service. La FSU répond que que ces critères ne correspondent pas à la philosophie de la loi Sauvageot, qui est avant tout de sécuriser les personnels. Elle rappelle le nombre important de contractuels travaillant

actuellement à l'Agence et rappelle, pour des raisons évidemment éthiques, qu'il se doit de pratiquer tous les CDI possibles.

Compte Epargne Temps

La demande est bloquée par le MAE. Le secrétaire général de l'Agence juge cette situation scandaleuse et garantit que l'Agence va revenir à la charge sur ce point.

Action Sociale

bilan ADOS: la convention permet de faire bénéficier 17 agents de prestations. Celle ci augmentent et passent de 18000 euros en 2011 contre 7000 euros en 2010

Chèques Vacances: grâce également à la modification de la convention avec l'ADOS, il serait possible finalement aux personnels du siège de cotiser pour des chèques vacances. L'AEFE prend engagement d'apporter réponse définitive lors du CT du 7 décembre.

Plan de Formation

la FSU rappelle la nécessité de prendre en compte les demandes des personnels. L'AEFE dit que 40 agents ont été bénéficiaires d'une formation pour 2011 et que 60 agents n'ont pas demandé à en bénéficier. Même si les demandes ne sont pas finalement si éloignées que cela des offres, la FSU souhaite que les collègues s'approprient les plans de formation.